

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

## ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Son Eminence le Cardinal Taschereau et la Législature Provinciale.—"L'Académie St Thomas d'Arquin" au Collège de Ste-Anne.—Six anciens élèves du Collège de Ste-Anne, ordonnés prêtres par Son Eminence le Cardinal Taschereau.—L'agriculture au Conseil Législatif.

Causerie Agricole : Moyen simple et facile de faire l'ensilage des fourrages verts.

Sujets divers : Troisième concours aux vaches canadiennes, ouvert par la "Société d'industrie laitière de la Province de Québec."—Culture de la betterave (Suite), M. Paul de Lanoë.

Choses et autres : Répandre l'instruction et les lumières dont l'agriculture a besoin.—Le drainage.

Recettes : Les vers dans les choux.—Moyen d'empêcher les ravages des insectes dans un champ de pois.—Manière de détruire les vers qui tourmentent les bestiaux.

## A VENDRE

Le soussigné offre en vente des œufs de poule, de la race de **GOLDEN PENCILLED HAMBURGS**, à \$1 pour 13 œufs, livrables à la Station de Ste-Anne. Cette race de poules, dans une basse-cour, présente un coup-d'œil magnifique par la beauté de leur plumage. Très bonnes pondenses et excellentes pour la table. S'adresser à

HECTOR A. PROULX,  
Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

**PRIÈRE** À NOS ABONNÉS RETARDATAIRES de payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous avons impérieusement besoin de ce qui nous est dû, et nous espérons que l'on mettra de l'empressement à s'acquitter d'une dette aussi minime pour chacun, qui pour nous représente une somme d'argent assez considérable. Ces retards ne peuvent être dûs qu'à l'oubli, jamais nous ne voudrions croire qu'il y ait mauvaise volonté. Dans tous les cas, que chacun de nos abonnés se demande : **AI-JE PAYÉ MON ABONNEMENT A LA "GAZETTE DES CAMPAGNES?"** et nous sommes bien convaincu que dans le cas contraire on s'empressera de faire justice à notre demande au plus tôt.—Nous attendons !!

## REVUE DE LA SEMAINE

Son Eminence le Cardinal Taschereau et la Législature Provinciale.—Nos lecteurs savent déjà qu'à l'occasion de la nomination de Mgr l'Archevêque Taschereau comme Cardinal, le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative de Québec se sont fuit un devoir d'aller présenter leurs hommages à Son Eminence. Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt la réponse faite à nos Législateurs par ce vénérable prince de l'Eglise :

"Honorables messieurs du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de la province de Québec.

"J'accepte avec joie et reconnaissance l'adresse que vous avez bien voulu me présenter à l'occasion de mon élévation au cardinalat.

"Dans son admirable encyclique *Immortale Dei*, le Souverain Pontife Léon XIII, après avoir parfaitement défini les droits et les rapports mutuels de l'Eglise et de l'Etat, a consacré de longues pages à faire ressortir les inestimables avantages qui résultent de leur accord.

"Ce qui se passe dans le moment est une preuve des bons rapports qui existent entre l'Eglise et l'Etat, de notre province de Québec et, j'ose le dire, dans tout le Canada. Je suis intimement convaincu que Sa Sainteté l'apprendra avec bonheur. Et en choisissant, pour l'associer à Sa sollicitude universelle, un enfant de cette province, et le successeur de Mgr de Laval, Elle a resserré davantage les liens qui unissent notre patrie au Saint Siège et donné à nos rapports civils avec les membres des différentes croyances religieuses, un caractère tout spécial de cette cordialité si propre à procurer la paix et la prospérité du pays.

"Assez souvent, durant mes fréquents voyages à Rome, j'ai eu occasion de m'entretenir avec de hauts personnages sur les rapports qui existent entre l'Eglise catholique et les autorités civiles surtout dans cette province. Ils m'ont souvent exprimé leur admiration